

# I - Les pionniers : associations, initiatives, foisonnement

## 1 - L'héritage de l'éducation populaire

1958-1968 André Malraux, ministre de la Culture, lance la création des Maisons de la culture. Cet effort de décentralisation s'effectue sur le modèle de grands équipements. C'est la reproduction du modèle parisien en province, sans grand souci d'accompagnement du public. Tandis que les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) continuent à dépendre du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, le ministère de la Culture manque cruellement de relais locaux et il faudra attendre 1977 pour voir naître le réseau des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les premières chartes de coopération culturelle.

Dans les départements, le développement des pratiques culturelles s'effectue sous l'égide des Directions départementales jeunesse et sports (DDJS), en liaison avec les grands mouvements d'éducation populaire : Fédération des œuvres laïques, Fédération Léo Lagrange, Peuple et culture, Foyers ruraux...

La plupart des actions sont menées en direction des jeunes et, dans ce cadre, la culture est pensée comme un élément de formation du citoyen. Le souci éducatif y est donc souvent central, avec pour socle les valeurs de laïcité et de solidarité.

C'est l'ère du local. Dans le contexte de l'après-guerre, puis de l'émergence des Trente glorieuses, le désir de culture des populations augmente. Pourtant, à l'exception de Sète, les communes ne développent pas encore de vrai service public de la culture. Béziers bénéficie de l'implantation du Centre

dramatique national qui développe, dans la ville, diffusion et création théâtrales. La préfecture, Montpellier, apparaît comme une belle endormie à la culture bourgeoise, aux antipodes de son dynamisme actuel.

Dès lors, l'initiative revient à des militants qui se fédèrent au sein d'associations se développant sur tout le territoire. Ces grands mouvements nationaux s'exprimeront de façon très accentuée dans l'Hérault. Celui-ci, peu doté en équipements culturels, ne bénéficiera pas de la vague de création de Maisons de la culture.

Pourtant, les appétits sont grandissants et les initiatives associatives se multiplient. Dans les bourgs centres, on voit naître :

- à Sète, le Festival de la mer ;
- à Béziers, le Centre international de documentation occitane, le Groupement audiovisuel du Biterrois ;
- à Montpellier, le Théâtre quotidien de Montpellier, le Théâtre de la parole, le Théâtre de la rampe.

De même, en zone rurale, des héraultais se regroupent pour apporter des réponses spécifiques. Ainsi, les Rencontres cinématographiques de Pézenas naissent en 1963, à l'initiative de la Fédération des ciné-clubs et avec l'appui de Jean Bène, président de l'assemblée départementale ; elles ont célébré, en février 2005, leur 43<sup>e</sup> édition. Dans la même ville, la « Mironde dels Arts » est conçue, dès 1967, par « Les Amis de Pézenas » comme un moyen de mettre en valeur le patrimoine architectural et de favoriser l'installation d'artisans.

*« Les Rencontres sont l'occasion de présenter des nouveautés. Le fait de sortir des sentiers battus nous a fait découvrir beaucoup de choses ; par exemple, les frères Taviani sont venus à Pézenas en 1969, avant qu'ils ne soient connus, ils étaient juste au début de leur carrière. »*

**Francis Médina**, président du ciné-club piscénois Jean Renoir

« Les amis de la lecture publique » animent le réseau de la bibliothèque centrale de prêt. Le Département intervient en substitution, au mieux en incitateur, sur des projets ponctuels : « Cent veillées autour du Salagou », Rencontres de théâtre amateur de Gignac (qui se déplacent ensuite à Servian, Aniane...).

Les foyers ruraux se développent. Il ne s'en est créé que 14 dans l'Hérault entre 1946 et 1962, mais 34 dans les huit années suivantes, et 87 entre 1970 et 1982.

*« L'Hérault « ce méconnu » offre par ses foyers aux visages divers les mille visages de la France. »*

**Fernand Soucailles**, président de la Fédération départementale des foyers ruraux – *Midi Libre* 31 mars 1978

Les premières associations de secteur naissent durant cette période : les « Caminaires del Menerves », émanation des foyers ruraux, ont été à l'origine du Festival du Minervoï ; « Cal Demorar » intervenait sur les trois cantons de Bédarieux, Saint-Gervais-sur-Mare et Lunas ; « Le Ceressou » autour de Montagnac et Clermont l'Hérault.

## **2 - Le Centre culturel du Languedoc : une initiative originale et fondatrice**

Le Conseil général de l'Hérault privilégie les mêmes valeurs humanistes et militantes que les associations d'éducation populaire. C'est donc logiquement qu'il soutient, en 1959, l'initiative d'André Crocq, un conseiller technique et pédagogique de la Direction régionale de la jeunesse et des sports (DRJS), dans la mise en place d'un stage estival de théâtre à Pézenas. Ce stage est ouvert à la fois aux amateurs et aux professionnels.

À partir de cette initiative, et afin de développer le partenariat entre le Conseil général et la DRJS, va naître le Centre Culturel du Languedoc (CCL), association dont le premier président est Charles Alliès, vice-président de l'assemblée départementale délégué aux finances. Le Département, au travers de l'implication directe de ses élus, affirme ainsi sa volonté de constituer une structure de diffusion culturelle tournée essentiellement vers l'art dramatique.

De son côté, la DRJS, outre un soutien technique au CCL, met à sa disposition André Crocq qui en devient directeur. Le stage estival de Pézenas va ainsi se perpétuer. L'action se développera également tout au long de l'année à partir de locaux loués à Montpellier, rue Lakanal. Pendant les années soixante et soixante-dix, ce petit théâtre (120 places assises), sera apprécié d'un public recherchant une programmation différente de celle du théâtre de Montpellier, alors essentiellement composée de pièces de boulevard.

L'objectif principal du CCL reste cependant d'irriguer l'ensemble du département par l'assistance aux petites et moyennes communes. Il co-réalise avec elles des opérations de diffusion et aide les élus et les responsables associatifs à établir leur programmation. Il met à leur disposition, et à celle des créateurs, un parc de matériel scénique (lumière et son) et intervient en qualité de conseil. C'est ainsi qu'il est à l'origine de l'opération estivale « Cent veillées autour du Salagou » qui sera relayée, à partir de 1975, par « Les soirées d'Octon et du Salagou ».

Le CCL soutient la création dramatique régionale et, notamment, les jeunes compagnies. Il s'efforce également de promouvoir la pratique d'autres activités culturelles, grâce à l'appui des conseillers techniques de la Direction départementale jeunesse et sports : photo, arts plastiques, vidéo. Pour structurer cette action, il crée une section audiovisuelle indépendante en 1975, section qui devient, en 1979, une association autonome : le Vidéo Animation Languedoc (VAL).

Les bases de l'action culturelle du Département sont posées et trois axes fondateurs de cette politique apparaissent : la prédilection pour le spectacle vivant ; la volonté d'apporter une culture alternative en décalage avec l'offre culturelle locale ; enfin et surtout, un souci de proximité.

### **3 - Les animateurs en milieu rural : l'immersion dans la complexité des territoires**

La mise en place des animateurs locaux est une autre illustration du rôle majeur des associations dans l'offre culturelle et du positionnement adopté par les pouvoirs publics.

L'implantation des mouvements ruraux d'éducation populaire, dans les années cinquante et soixante, a enclenché une dynamique favorisant, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, une évolution des formes de loisirs. Les modes de vie et les besoins tendent à se rapprocher de ceux des citadins.

*« Si une population relativement importante de ruraux demeure au village, il apparaît cependant qu'elle se trouve amputée d'une partie de son élite traditionnelle... Il importe de préserver le patrimoine, la civilisation du terroir dans des structures rajeunies. »*

**Charles Alliés** – rapport à l'assemblée départementale,  
25 novembre 1970.

En février 1970, Marcel Vidal, maire et conseiller général de Clermont l'Hérault, accueille, dans les locaux du centre culturel cantonal de sa commune, une réunion rassemblant le directeur départemental jeunesse et sports et des représentants du secteur associatif et du monde rural (Fédération départementale des foyers ruraux, Fédération des œuvres laïques, Fédération Léo Lagrange, Fédération des MJC, Mutualité sociale agricole).

Leur réflexion porte sur la nécessité de renforcer les actions socio-culturelles et socio-éducatives dans les cantons éloignés des grands centres urbains et de contre-balancer le développement du littoral qui s'amorce.

Cette réunion a pour but de définir les moyens à mettre en œuvre pour répondre à cette demande nouvelle des populations rurales.

Elle débouche sur la création, à partir de 1971, d'un réseau d'animateurs socio-éducatifs en milieu rural. Le premier est recruté par le Conseil général au mois de mai. Il est basé à Gignac et intervient sur les cantons de la Moyenne Vallée de l'Hérault (Aniane, Clermont, Gignac). D'autres seront engagés dans les mois et années suivantes. Ils seront dix au final, répartis sur des secteurs géographiques (de deux à quatre cantons) couvrant l'essentiel du département, hors les trois grandes villes (Montpellier, Béziers, Sète).

Recrutés par le Conseil général en qualité d'agents contractuels, ces « *animateurs socio-éducatifs en milieu rural* » sont mis, par le préfet, à la disposition de la DDJS. Leur titre et le lien organique qui les rattache à la DDJS résument leurs missions : favoriser les actions socio-culturelles et d'éducation populaire.

Mais ne nous y trompons pas, l'initiative et la volonté sont bien celles du Conseil général. De plus, l'ampleur du dispositif traduit l'effort que la collectivité souhaite accomplir pour soutenir les associations qui développent l'action culturelle sur le territoire.

## 4 - Les associations en première ligne

La mise en place de ces animateurs consacre les associations dans leur rôle d'opérateur culturel. En effet, les animateurs ont pour mission principale d'apporter une aide technique aux associations, notamment aux foyers ruraux qu'ils contribuent bien souvent à créer. Ils conçoivent, en partenariat avec le CCL, des programmations de spectacle dans les zones dont ils ont la charge.

Ils servent de relais à la politique d'animation de la bibliothèque centrale de prêt (BCP), en appuyant la création de sections « lecture-bibliothèque » au sein des foyers ruraux (25 sections en 1972, 56 en 1978) et en suscitant dans les petites bibliothèques locales, dans les dépôts bibliobus, dans les écoles, des après-midi ou des soirées de lectures théâtralisées telles que « Mon bel oranger » de Vasconcelos - auteur brésilien - texte mis en forme par Pierre Bouchet, conseiller théâtre auprès de la DRJS. Ils mettent en place également une grande exposition itinérante sur la bande dessinée.

La mission essentielle de la BCP (sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale jusqu'en 1975, puis du ministère de la Culture jusqu'en 1986) consistait jusqu'alors à entretenir, dans les communes de moins de 15 000 habitants, des dépôts de livres périodiquement renouvelés (pour ainsi dire tout le territoire héraultais). Dans les années soixante-dix, la BCP initie des actions de promotion du livre et de la lecture. Les animateurs en milieu rural contribuent à cette évolution.

Tout au long de cette période, les efforts du Conseil général auront contribué au renforcement de l'action associative. L'association « Arts et traditions rurales » démarre ses activités de mise en valeur du patrimoine rural en 1974. D'autres structures qui perdurent aujourd'hui, ont également vu le jour dans les années soixante-dix : les Écologistes de l'Euzière (1974), le Centre d'information

et de documentation occitan (1975), le Groupement audiovisuel du Biterrois (1977).

Comme nous l'avons déjà vu, cette période voit fleurir les associations de secteur aujourd'hui disparues et renaître Carnaval dans de nombreuses communes héraultaises.

*« Le livre de Fabre et Camberoque, La fête en Languedoc, paru fin 77, l'action du Teatre de la Carriera, des animateurs en milieu rural de l'Hérault et de nombreux bénévoles ont attisé ce renouveau et lui ont donné un sens. Plus qu'un retour aux traditions, Carnaval devient un phénomène culturel et un symbole : la fête populaire languedocienne reconquise pour affirmer la volonté de vivre au pays. »* SUD n° 145, 6 au 12 janvier 1979

On assiste également au développement des *Journées de culture populaire*, sur le Larzac dans un premier temps, puis dans le Minervois. Il s'agit de stages, basés sur le collectage, dont l'encadrement est assuré par les conseillers techniques Jeunesse et Sports et par les animateurs en milieu rural.

L'expression occitane fait écho aux préoccupations du monde viticole. Les festivals occitans connaissent leur apogée ; ceux de Bédarieux (à l'initiative de la MJC), du Crès sont les plus marquants. Le *Teatre de la Carriera* du Piscénois Claude Alranq est programmé dans la plupart des communes ; à Octon, de 1971 jusque dans les années quatre-vingts, il se produit à dix-sept reprises.

La recherche de ses racines, la défense du patrimoine se développent en contre-poids à un monde qui change trop vite et qui implique pour beaucoup la perte de leur mode de vie.

*« Notre pays n'est pas un lieu quelconque qu'on aménage et déménage. C'est l'Occitanie, dont la culture longtemps étouffée renaît en ce moment dans le souffle de toute jeunesse.*

*C'est dans ce pays que nous sommes, pour y vivre, hommes de culture et responsables sociaux à des titres divers. C'est ce pays que nous entendons défendre. »*

**Jean Pierre Chabrol, Emmanuel Maffre-Baugé, Robert Lafont,**

*Mon païs escorjat, octobre 1978*

Cette revendication émanant de la culture régionale, à partir du rôle initial du Centre culturel du Languedoc, est un formidable ferment pour la naissance d'une politique culturelle que le Département va enrichir et faire évoluer grâce au rôle de proximité des animateurs en milieu rural.

Le mouvement associatif trouvera cependant rapidement ses limites. D'une part, les initiatives souvent originales apparaissent d'une grande fragilité. D'autre part, les actions menées sur un modèle affinitaire n'arriveront pas à pérenniser ces actions et à élargir les publics.

Ce foisonnement aura eu le mérite d'aiguiser l'appétit des Héraultais. Le territoire est maintenant prêt pour la structuration d'outils publics mettant en œuvre des propositions plus soutenues.